

*Le Syndicat du personnel de l'OIT souhaite rendre hommage à l'une de nos représentantes régionales pour les Amériques qui a le plus d'ancienneté. Depuis 2016, Maria Elena Lopez Torres travaille aux côtés du Syndicat pour défendre et soutenir les collègues de sa région. C'est tout naturellement que l'équipe du blog du Syndicat l'a interviewée pour savoir comment elle voit et ressent ces années passées à défendre et à soutenir les collègues.*

*Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre le Syndicat et à devenir membre à part entière ?*

Je suis fonctionnaire de l'OIT depuis 34 ans et, ces 11 dernières années, j'ai été élue par mes collègues présidente et trésorière du Syndicat du personnel de Lima et des pays andins. Depuis 2016, avec le départ à la retraite de ma collègue Amalia Cuba (qui a été déléguée régionale pendant 12 ans), j'ai été élue par la région des Amériques en tant que déléguée régionale titulaire.

Je suis motivée pour travailler pour le bien de ma région, pour être au courant de ce qui se passe dans chacun des bureaux extérieurs et, surtout, pour chercher des solutions alternatives aux problèmes qui se posent.

*Que signifie pour vous l'engagement syndical ?*

Pour moi, cela signifie beaucoup, car être représentant syndical implique une grande responsabilité, celle d'être la voix de mes collègues, qui m'ont fait confiance et m'ont élu en reconnaissance de mon travail.

*Quel bilan tirez-vous de ces dernières années en tant que représentante de la région Amériques ?*

Le bilan est positif. Certes, ces dernières années, notre région n'avait pas de directeur régional ni de responsable des ressources humaines, ce qui a compliqué le maintien d'un dialogue permanent et fluide. Cependant, les collègues responsables m'ont toujours apporté leur soutien.

Dans ces conditions, nous avons par exemple réussi à finaliser en mars 2023 une deuxième révision de nos procédures de sélection du personnel local, qui avaient été convenues en octobre 1992 et avaient fait l'objet d'une première révision en août 2010. Ces procédures, en consultation avec l'équipe syndicale régionale, restent en place et sont respectées dans tous les bureaux.

En outre, il a souligné le fait que la communication avec le Comité du Syndicat au siège a toujours été fluide et qu'elle a été disposée à nous apporter son soutien chaque fois que nous en avons eu besoin.

*Avez-vous rencontré des obstacles particuliers dans votre région ?*

Pendant toutes ces années, je n'ai rencontré aucun obstacle. Les relations entre le délégué régional et la direction régionale sont bonnes et cordiales. J'ai toujours essayé de faire en sorte que les conditions de travail soient les meilleures pour tous mes collègues de la région.

*Quelles ont été vos plus grandes satisfactions depuis que vous avez rejoint l'Union en tant que représentant régional ?*

J'ai reçu beaucoup de respect pour mon travail syndical, ce dont je suis reconnaissante, et je me réjouis de continuer à soutenir mes collègues dans la région.

J'espère également soutenir tous les collègues de la région dans les différentes situations qui se présentent et parvenir à une solution satisfaisante.

*Quel message souhaitez-vous transmettre à tous les collègues de votre région ?*

Que nous continuions à travailler en équipe pour le bien de notre région. Où que nous soyons, recherchons et assurons les meilleures conditions de travail décentes pour tous nos collègues. Renforçons nos comités locaux, encourageons le dialogue social et promouvons le respect de la diversité.